

# JOURNAL DE LA HAYE.

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**  
 La Haye, chez M. van Weelden, Libraire, Spuis, n° 75.  
 Pour un an . . . 28 fr.  
 Pour six mois . . . 16 fr.  
 Pour trois mois . . . 8 fr.  
 Par les Messageries.  
 Les premières 5 lignes à 150 francs  
 compris et 20 cts. par ligne en sus.

**BUREAU DE LA REDACTION**  
 à La Haye, Spuis, n° 75.  
 BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES  
 chez M. van Weelden, Libraire, Spuis, n° 75.  
 et chez les Libraires Déroulès, Tibrayre, Lange Posten, à La Haye.  
 Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction franc de port.

LA HAYE, LE 27 JUIN.

A partir du mois de Juillet prochain, le *Journal de La Haye* fera distribuer hebdomadairement et gratis, à ses abonnés qui auront acquitté le trimestre, un joli volume d'un roman nouveau. Ce sera donc par année une collection de 52 volumes d'une valeur de 200 à 250 francs, pris à Paris, que l'administration du journal offre en prime à ses abonnés. — Sous presse: JÉROME PATUROT, A LA RECHERCHE DE LA MEILLEURE DES RÉPUBLIQUES, PAR LOUIS RAHAUD.

## REVUE POLITIQUE.

Horrible, épouvantable journée! dit le *Journal des Débats*, le sang de la France coule à flots; la lutte la plus désespérée, engagée dans les rues, dans les places, dans les monuments, dans les églises, le bruit de la fusillade dominé par les détonations du canon qui retentissent depuis la première heure du jour! A quelle sombre et terrible expiation, grand Dieu! notre malheureux pays est-il donc réservé! Voilà donc Paris, Paris, la capitale de la civilisation, le voilà donc, devenu place de guerre, le voilà en état de siège! Ici la bataille furieuse, acharnée, sanglante; là le désert, les maisons ressemblant à des murs, les rues fortifiées par des légions de citoyens armés; et partout, partout, le deuil et la dépopulation!

Ah! sans doute, c'est une affaire épineuse; mais, disons-le haut, elle est supportée avec un courage, avec une résolution héroïques. L'adversité de la guerre a grandifié les peuples comme les individus; et au-dessus des horreurs de la guerre civile planera toujours cet admirable et invincible dévouement au devoir qui ont montré, dans les moments encore les défenseurs de l'ordre, de la liberté et de la nation. Jamais on ne pourra rendre une justice méritée à la garde nationale et à la garde républicaine, qui ont rivalisé d'entraînement.

Le parlement de Francfort a continué, dans ses séances du 22, du 23 et du 24 juin, la discussion sur le projet d'établissement d'un pouvoir central exécutif. Aucune décision n'a encore été prise. On arrivera à un résultat dans la séance du 25 juin. On ira plus loin les discussions de ces séances. On croit que le pouvoir central serait confié à l'archiduc Jean.

Le public ayant plusieurs fois interrompu le débat par ses démonstrations incontrôlées, le président a menacé de faire évacuer les tribunes. La populace a essayé de lui donner un charivari, la garde bourgeoise est intervenue et a dissipé le rassemblement.

La crise ministérielle en Prusse touche à sa fin. La nouvelle que nous avons donnée hier sur la composition du nouveau cabinet est regardée comme positive.

Le gouvernement prussien prend des mesures énergiques contre les démocrates. Une résolution ministérielle ordonne de faire sortir de Berlin les membres du comité central démocratique.

Un journal officiel de Berlin rassure les esprits sur les craintes qu'avait fait naître le bruit répandu depuis quelque temps de l'approche d'une armée russe vers la Silésie.

Ayant toujours envisagé ce bruit comme dénué de tout fondement, nous nous étions abstenus jusqu'ici d'en faire mention.

La Chambre des Lords du 23 de ce mois le marquis de Lansdowne, répondant à une interpellation de lord Kinnersley, a déclaré que le gouvernement britannique n'est nullement d'intervention dans la question polonaise, et que ni le gouvernement ni le parlement de la Grande-Bretagne n'ont le droit d'intervenir aussi longtemps que l'intérêt de l'Angleterre ne l'exige pas impérieusement.

La seconde Chambre des Etats-Généraux a tenu aujourd'hui sa séance. Le président a annoncé à l'assemblée que les députés de la Grande-Bretagne, rapporteurs du projet de loi relatif à la révision de la Loi-Fondamentale, ce sont: MM. Duymaer van Twist, Corver Hooft, van Panhuys, van Goltstein et Verwey Mejan.

**Grand-Duché de Luxembourg.**  
 Le 24 Juin. — L'Assemblée nationale a terminé ses travaux par la vote de la constitution et des lois électorales.

On a nommé une commission de neuf membres chargés d'aller présenter la constitution au Roi Grand-Duc à La Haye, et de lui faire prêter son serment, au cas où le Roi Grand-Duc ne pourrait venir de sa personne au sein de l'Assemblée.

Les membres nommés: MM. Ch. Metz; Jurion; Witry, notaire; Stiff; Mat. Wellenstein; Dasselborn; de Torclement, notaire; Greisch.

On attendra la décision royale et partira, si elle est favorable, le 3 ou le 4 juillet prochain.

Une journée jusqu'au retour de la députation, le 24 juin, est assignée au serment prêté par le Roi Grand-Duc. M. le comte de Metz, rapporteur du projet de loi, a déclaré que le pays reconnaît au Roi, qui par ses bienveillantes concessions, a assuré nos libertés sans nous les faire acheter par les sacrifices et les malheurs qui ont affligé nos voisins.

## Ouverture de la session législative en Belgique.

Hier, 26 juin, le roi a ouvert en personne la session des chambres.

Le roi a prononcé le discours suivant:

Messieurs,  
 Je suis heureux de me retrouver au milieu des représentants de la nation. En présence des agitations qui remuent si profondément l'Europe, la Belgique est demeurée calme, constante et forte. Il me tardait d'exprimer publiquement ce que mon cœur en a ressenti de gratitude et de juste fierté! Les changements survenus dans l'état politique de divers pays n'ont aucunement altéré nos bonnes relations internationales. Nos rapports officiels avec la république française sont restés établis dans les termes d'une bienveillance mutuelle. De tous côtés, nous avons reçu des témoignages de sympathie et d'estime.

Des lois ont été votées pendant la dernière session, qui ont été considérablement élargies, et la première application de la réforme électorale a prouvé que nous n'avions pas trop présumé de la sagesse de la nation.

L'organisation de la garde civique se poursuit avec activité; l'excellent esprit des populations en facilite et assure le succès.

Les circonstances ont imposé au pays des charges extraordinaires. Il en a été comblé la nécessité et les a courageusement supportées.

Au moyen des mesures financières votées dans la dernière session, notre patriotique armée a été maintenue sur un pied défensif respectable; nous avons alimenté le travail; le trésor public a pu remplir fidèlement toutes ses obligations; le fardeau de la dette flottante a cessé de peser sur le crédit.

L'avenir récompensera les sacrifices du passé.

Les subsides destinés aux besoins extraordinaires n'ont été votés que jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre. Mais, grâce à la sage réserve que nous nous sommes imposée dans les dépenses, la création de nouvelles charges ne sera pas nécessaire; si les économies prévues n'y viennent faire obstacle. Les crédits votés suffiront pour atteindre la fin de l'année.

Tous nos efforts, Messieurs, doivent tendre à conserver à la Belgique une bonne situation financière. Là réside en grande partie sa force et sa sécurité. Le budget normal des dépenses sera réduit. Mon gouvernement est résolu à opérer successivement des économies efficaces.

Plusieurs impôts devront être modifiés dans leur base. Nous ne perdrons pas de vue dans la répartition des charges ce qui est dû de ménagement à ceux dont le travail seul entretient l'existence. Nous continuerons de rechercher avec une sollicitude vraie, toutes les mesures propres à améliorer et à relever la condition des classes laborieuses.

Nous traversons une époque remplie d'épreuves difficiles pour la société européenne.

La Belgique ne se laissera pas détourner de la voie sage et sûre dans laquelle elle est entrée. Elle a pu, par un heureux accord, concilier la stabilité avec le progrès, l'ordre avec la pratique de toutes les libertés.

Pour se maintenir dans cette voie, pour accomplir avec succès sa mission de paix et de travail, il suffit à la nation d'avoir foi en elle-même et de rester unie. Vous, Messieurs, qui êtes l'expression fidèle de ses vœux, vous, à qui elle a confié le dépôt de ses plus chers intérêts, vous répondrez dignement à son attente; vous accorderez au gouvernement le concours nécessaire dont il a besoin pour remplir sa tâche difficile, et de nouveaux et plus énergiques efforts auront bien mérité du pays.

Ce discours est suivi de marques d'enthousiasme jusqu'ici sans exemple.

Les sénateurs, les députés, les ministres et tous les spectateurs, qui s'étaient tenus assis pendant le discours de S. M., se lèvent spontanément aux cris de: *Vive le roi!* et en faisant éclater leurs applaudissements répétés.

Le roi paraît vivement touché de ces marques d'approbation. Le roi descend de son trône, salue et se retire au milieu des applaudissements qui éclatent de nouveau au départ de la reine et des princesses.

## Nouvelles importantes de France.

Les nouvelles de Paris vont jusqu'au 25 à huit heures du soir. L'insurrection n'est pas encore domptée. Elle a abandonné le clos St-Lazare; mais elle occupe le faubourg Saint-Antoine jusqu'au boulevard Beaumarchais, quelques parties des quartiers St-Jacques et St-Marceau, et la Halle aux Vins.

Le canon gronde.

Le courage de la troupe de ligne et de la garde nationale de Paris est admirable; les forces de la garde nationale s'épuisent; mais de nombreux secours arrivent des départements.

Paris offre le spectacle de la plus affreuse désolation. On rencontre des femmes et des enfants éplorés demandant des nouvelles de leurs maris, de leurs pères, qui ont quitté leur domicile depuis vingt-quatre heures, et n'ont pas donné de leurs nouvelles.

On ne laisse plus partir les voyageurs de Paris. La plupart des journaux n'ont paru qu'en demi-feuille.

## Récit de la journée du 24.

Notre numéro d'hier ne contenait que très imparfaitement les détails des affreux événements de Paris de samedi; nous les complétons aujourd'hui.

A huit heures du soir, le feu était encore très-vif au bas du faubourg du Temple, près d'une barricade très-élevée, et dans la rue Saint-Louis au Marais.

Vers huit heures et demie, une bande d'insurgés était retranchée derrière l'Hôtel-Dieu, et tirait des fenêtres de plusieurs maisons sur la garde nationale et les soldats. Un grand nombre de blessés a été transporté de la barricade Saint-Jacques au Luxembourg, où une ambulance est établie.

La grande barricade de Belleville a été funeste à la garde nationale et à l'armée. Il y a eu blessés un général, deux colonels, dont un de la garde nationale, et une dizaine d'officiers de tués ou de blessés.

La garde mobile a fait à cette barricade une centaine de prisonniers. Les ouvriers attonnés au Luxembourg crient: *Grâce! grâce!* La garde mobile répond: *Mort! vengeance!* Des tentatives sont faites pour tuer les prisonniers sur la place. Quelques-uns sont couchés en joue. La garde nationale parvient à les protéger. Cette scène se passe dans l'Odéon.

Un convoi de 400 prisonniers, escorté par une force imposante, remonte le boulevard.

Ce sont pour la plupart des figures sinistres. Nous avons remarqué un officier de la garde républicaine et un gardien de Paris. Il y a aussi quelques enfants.

Ce convoi avait été précédé d'un convoi de blessés devant lequel toutes les têtes se sont religieusement découvertes.

De nouvelles arrestations ont eu lieu ce soir. On conduit les prisonniers dans les caveaux de Notre Dame. Il sera statué dans la journée de demain sur leur sort. Le nombre des prisonniers est de 2,000.

**Mardi. La Bastille.** — De l'église protestante Sainte-Maria, rue Saint-Antoine, à la maison de face qui forme angle de la place de la Bastille, une immense barricade est dressée. Le faubourg Saint-Antoine et la place de la Bastille appartiennent aux ouvriers. Les chefs sont avec eux; tous les ordres partent de là. — Le mot d'ordre et de ralliement est celui-ci: *Mourir en combattant pour le bien et le travail.* — Les noms des chefs sont ceux-ci: *Habert, Cabot, Louis Lébon, etc.*

Les derniers ont donné les ordres de dresser pendant la nuit le plus de barricades possible, — de faire mettre dans les rangs des gardes nationaux beaucoup d'ouvriers afin de savoir ce qu'ils valent en cas de besoin, et à un moment donné, de faire marcher la garde nationale entre deux feux.

Quant à la banlieue, qui crie: *Vive Louis Napoléon*, il est défendu de l'inqüiéter, — mais ordre est donné de la bien accueillir, partout afin de profiter de ses forces.

Les chefs comptent énormément sur la province qui doit arriver en masse. Ils évacuent leurs forces, dans le faubourg Saint-Antoine, à quelques milliers de combattants bien armés. Un grand nombre de gardes mobiles se sont rangés de leur côté, ils espèrent beaucoup (1).

**Une heure du matin. — Place Royale.** — Rue Saint-Antoine, en face de la rue Royale, une voiture de pierres de taille est renversée, et à plusieurs formes une forte barricade.

La place Royale est gardée par la ligne, qui bivouaque sous ses armes.

En ce moment, de nouvelles attaques ont lieu place de la Bastille, de l'Hôtel-de-Ville et quartier Saint-Jacques; elles paraissent fortement menaçantes.

**Arrestations.** — Rue Vendôme, beaucoup d'individus, généralement en blouse, sont arrivés à la nuit du dimanche, avec des armes cachées, tels que pistolets et couteaux et fusils. De distance en distance, dans les rues St-Denis, St-Martin et les rues aboutissantes, on fouille les citoyens; ceux armés sont arrêtés, les autres sont conduits de poste en poste, jusqu'à leur domicile.

Les sentinelles répètent, de cinq minutes en cinq minutes: *Prenez garde à vous! puis, qui vive?*

Toutes ces rues sont illuminées.

Les deux portes Saint-Denis et Saint-Martin sont gardées par la ligne, la garde nationale, la cavalerie et des pièces d'artillerie. On bivouaque autour. — Des cafés et marchands de vin sont entourés par les soldats.

**Deux heures.** — Le canon et la fusillade continuent à gronder, bien nourrie, sur les points indiqués ci-dessus.

**Trois heures.** — Des engagements meurtriers ont lieu, en ce moment, auprès de la place de la Bastille. Plusieurs pièces d'artillerie, placées sur les boulevards, cherchent à détruire la barricade. Un vaste magasin de nouveautés, les *Deux Pierrrots*, situé aux coins des rues de la Duchesne et de la Vieille-Boucharie, est envahi par les ouvriers qui ont fait leur quartier général.

**Quatre heures.** — La garde mobile s'avance sur le Petit-Pont et sur la place, et fait feu sur la maison. Le combat dure une bonne heure. L'artillerie donne ensuite. — Les ouvriers se retranchent jusque dans la rue Saint-Séverin; puis ils s'emparent de l'église, sonnent le tocsin et veulent aux barricades qui s'élèvent autour d'eux.

La générale bat de tous les côtés.

**5 heures.** — Le canon gronde dans le faubourg du Temple; au fur et à mesure que l'on s'empare d'une barricade, on en retrouve une autre mieux organisée. Les victimes du côté des troupes sont très nombreuses. Les ouvriers éprouvent peu de pertes.

Les gardes nationales de Meulan, Vitry, Arcueil et Villejuif, débouchent sur la place du Panthéon, leur colonel en tête, et viennent se ranger en bataille devant le monument. Nous les suivons et nous obtenons l'entrée du Panthéon, où nous trouvons le désastre moindre que nous ne l'aurions craint; cependant les boulets ont laissé de nombreuses traces de leur passage.

Un même boulet, après avoir brisé sur la place l'arbre de la liberté, et dans l'intérieur, après avoir abattu les têtes de deux grandes statues allégoriques de la nef principale, est ressorti par le fond du temple, puis est allé frapper la torre qui s'élève par derrière.

Nous sortons du Panthéon au bruit d'une assez vive fusillade qui part d'une maison voisine dirigée sur des soldats isolés.

Les gardes nationales se branlent pour voler au secours de leurs frères d'armes, le colonel de Neuilly ordonne de cerner la maison qui est visitée de fond en comble. Quelques arrestations sont faites, mais le plus grand nombre des émeutiers avait eu le temps d'échapper par les toitures des maisons voisines.

Nous entrons à l'Ecole de Droit où, dans une salle basse étaient gardés à vue par des gardes mobiles, Barrot aux poignets, prêts à faire feu au moindre mouvement, une vingtaine de prisonniers, qui tous se défendent d'avoir pris part à l'émeute, ce que démentent leurs mains et surtout leurs lèvres noircies.

Nous apprenons que plusieurs de leurs camarades ont été fusillés sur la place même du Panthéon.

Le faubourg Saint-Antoine continue toujours à se battre.

**Sept heures.** — Les gardes nationales recommencent la même manœuvre que celle exécutée quelques heures auparavant. Les rues sont vernées par elle et la circulation est très difficile, surtout devant l'Hôtel-des-Postes.

Des arrestations innombrables sont dirigées sur la préfecture de police. Les cours sont pleines d'ouvriers arrêtés.

**Huit heures.** — Le Palais-National est parfaitement calme. Les cours cependant sont garnis de garde marine, de garde mobile, de ligne et de gardes-nationaux.

**Neuf heures. Palais National.** — L'assemblée nationale est assise comme hier par les troupes.

Deux pièces de huit sont placées en face de la rue de la chambre; deux autres en regard du quai d'Orsay; une autre en regard du haut des Invalides. Deux pièces sont à l'entrée du pont de la Révolution.

Il y a un bon nombre de cuirassiers, également sur la place et dans la rue de la Concorde; la rue de Rivoli, près de l'Hotel de Clugny, est aussi occupée par les mêmes troupes.

Les députés arrivent à la chambre; ils sont plusieurs ensemble et portent tous le ruban rouge officiel.

**Saint-Marceau.** — Le faubourg Saint-Marceau tient toujours contre les troupes. Personne ne peut pénétrer auprès de ces ouvriers. On assure qu'ils ne sont que cinq ou six cents. Mais on dit aussi que les victimes sont innombrables.

**9 heures 1/2. — Trévis.** — Le général Cavaignac fait annoncer sur tous

(1) Les récits des autres journaux ne confirment pas ce fait. Tous s'accordent à dire qu'il y a eu peu de défections dans la garde mobile.

Les points de vue sont les suivants, jusqu'à ce que l'on se décide à se rendre maître de la place. Le canon est tiré et les barricades sont démolies. Les maisons qui donneront asile aux barricadiers. Jusqu'à ce que l'on se décide à se rendre maître de la place.

Les ouvriers refusent immédiatement. Pendant cette heure, les troupes s'organisent pour commencer une bataille sans doute terriblement meurtrière.

Le calme qui règne pendant cette heure fait croire aux gardes nationales des quartiers éloignés des faubourgs que tout est terminé.

Onze heures. — Reprise des hostilités. — La trêve expirée, le canon gronde de tous côtés; des barricades s'élèvent aux halles; la fusillade s'engage avec acharnement. Les ouvriers ont pénétré dans Saint-Gervais; le canon est pointé sur cette église.

Midi. — De toutes parts on entend que le canon et la fusillade.

Deux heures. Attaque d'une barricade rue Rambuteau. — Pendant plus d'une heure et demie, la garde mobile, réunie à la garde nationale, a répondu au feu des insurgés, retranchés derrière une barricade élevée dans la rue Banbourg. Après de nombreux coups de feu échangés, la barricade a été renversée au passage du canon.

Panthéon. — Dès le matin, les insurgés avaient pris possession du Panthéon et de l'Ecole de droit, où ils ont pillé tout ce qui avait quelque valeur. On en a trouvé porteurs de billets de banque et de sommes considérables en or.

C'est vers une heure et demie que le 7<sup>e</sup> léger, le 18<sup>e</sup> bataillon de la mobile et des détachements de divers corps de l'armée et de la garde nationale se sont emparés du Panthéon, dont les insurgés avaient fait une véritable place forte. Après plusieurs tentatives inutiles pour les débarrasser de cette formidable position, il a été nécessaire de recourir à l'artillerie pour enfoncer les portes du monument, dont la solidité défait toute autre muraille. Les canons étaient dirigés à l'entrée de la rue Neuve-Soufflot, et plusieurs coups ont dû être tirés.

Attisât que les portes ont ouvert un passage, la brave garde mobile, suivie du 7<sup>e</sup> léger et de toutes les autres troupes présentes, s'est précipitée par cette brèche.

Les insurgés attendaient de pied ferme à l'intérieur, et ce n'est qu'après la plus vive fusillade qu'on est parvenu à se rendre maître de la place.

Plus de deux cents arrestations ont été faites, tant dans les caves que dans les combles et dans tous les endroits qui pouvaient offrir une retraite. On s'expliquera l'exaspération des troupes quand on saura qu'elles ont trouvé plusieurs de leurs officiers perdus.

Après une canonnade meurtrière, la barricade de la rue Rambuteau vient d'être renversée.

Les insurgés tiennent encore au Pont-Marie, mais la défense commence à mollir; on s'effort de rétablir la communication.

Circulation du soir. — La circulation est arrêtée dans toutes les rues; les précautions sont prises sur tous les points pour éviter une surprise. Les barricades des rues ont été démolies.

Plusieurs insurgés ont été forcés de se rendre, et ils ont été dirigés sur les Tuileries par la rue de Richelieu; ils marchaient quatre à quatre, escortés de chaque côté d'une triple file de gardes. Aucun cri ne se faisait entendre sur leur passage.

Saint-Louis. — La garde nationale et l'Armée sont maîtresses de presque toutes les positions. On dit que les insurgés sont retranchés dans l'île Saint-Louis, et sont déterminés à une vigoureuse résistance.

En passant rue Saint-Martin, rue de la Calandre, rue aux Fèves, rue des Arcis, nous remarquons que les soldats sont encore obligés de prendre certaines précautions contre les attaques qui les menacent des fenêtres des maisons voisines.

Sept heures et demie. — La garde nationale de Clermont (Oise), arrive à l'Assemblée nationale; elle est reçue par les vœux de la garde nationale de Rouen, qui se rend courtoisement pour prendre connaissance du terrain pendant le jour. Elle paraît devoir se présenter en grand nombre.

On annonce que les télégraphes sont brisés. Le gouvernement a été obligé d'employer un service d'éclaireurs pour appeler les troupes dont on avait besoin.

Le nombre des victimes n'est pas encore connu. On dit que les corps de 1,500 gardes nationaux sont déposés dans l'église Saint-Séverin, entre les rues de la Harpe et Saint-Jacques.

La garde nationale d'Amiens, arrivée par le chemin de fer sans munitions, a été attachée à la défense du débarcadère; elle a perdu plusieurs hommes. Saint-Sulpice, dit-on, est au pouvoir des insurgés; on dirige de ce côté une pièce d'artillerie. Un gardien de l'Assemblée nationale arrive à la présidence et annonce que M. de Narbonne et son domestique pris les armes à la main, ont été fusillés par la garde mobile dans le jardin du Luxembourg.

Le maître de la cité est au pouvoir de la force armée, mais tout le faubourg Saint-Antoine est encore au pouvoir des insurgés. L'Hôtel-de-Ville tient bon, mais on avance lentement dans les petites rues voisines.

Le feu a cessé presque partout, les insurgés parlementent; ils ne tiennent plus que dans le clos Saint-Lazare, à l'église Saint-Séverin.

On lit dans la République:

Trois heures de l'après-midi. — La fusillade continue dans la rue St-Jacques, et principalement sur la place du Panthéon; quelques-unes des insurgés ont été pris les armes à la main et fusillés immédiatement au en face de l'hôtel de Clugny, rue des Mathurins-St-Jacques, et sept autres à l'hôtel de Clugny; les autres insurgés ont été conduits au Luxembourg où ils ont subi le même sort.

La garde mobile s'est rendue maîtresse de la barricade élevée dans la rue des Mathurins-Saint-Jacques. Après un feu bien nourri, les insurgés ont été pris.

Les insurgés ont, dans la journée, envoyé des parlementaires à l'Hôtel-de-Ville afin de proposer la suspension de la garde nationale, leurs propositions ont paru inacceptables, car ils demandaient le démantèlement de la garde nationale, l'éloignement des troupes et 20 millions pour les officiers nationaux.

Les porteurs de ces propositions ont été arrêtés. Le nombre des prisonniers s'élève à plus de quatre mille.

Les insurgés manquent de munitions.

A la place de l'Estrapade, les insurgés avaient fait des prisonniers. Bientôt d'abandonner la barricade, les factieux se sont livrés à un acte atroce de barbarie. Pluôt que de lâcher leurs prisonniers, ils les ont lâchement assassinés en leur lançant la tête. Cinq gardes mobiles ont été victimes de cet acte de cannibalisme. Un représentant a été, pour ainsi dire, témoin d'un de ces exécutions. C'est un homme habillé en femme, qui, avec un sabre français, a vu un insulaire à l'office de barreau.

Quatre cent mille cartouches ont été distribuées ce matin à la garde nationale.

Journée du 25.

Toutes les correspondances donnaient lieu d'espérer que la lutte serait définitivement terminée avant dimanche. Nos lecteurs apprendront avec une vive peine, que les insurgés, bien qu'ils ne conservent aucune espèce de chance de succès, ont avec une rage sans exemple soutenu sur plusieurs points de nouveaux combats. L'insurrection toute fois est restée confinée dans le centre de Paris, et ne peut tarder à être comprimée complètement. Un nombreux corps de garde nationale arrivent de tous les départements; l'armée se renforce aussi; cela permet de donner quelques heures de repos aux défenseurs de l'ordre qui étaient exténués de fatigue. Les révoltés ne sont plus assez nombreux pour pouvoir se relever alternativement derrière les barricades.

A aucun moment Paris n'a vu une lutte aussi acharnée, aussi meurtrière. Les détails de cette déplorable journée.

— Dix heures. — En ce moment, trois points principaux sont encore occupés par l'insurrection. La Chapelle, depuis la barrière Ro-

chechouart jusqu'à la barrière Saint-Denis, le boulevard et le bas du boulevard du Temple et le faubourg Saint-Antoine. Le clos Saint-Lazare à l'entrée de Paris est à peu près libre; mais les insurgés ont pratiqué des meurtrières dans le mur de ronde, d'où ils tiraient à couvert sur toute l'étendue du clos.

Un garde national d'Amiens a été tué ce matin de ce côté. Au boulevard du Temple près des Filles-du-Calvaire, la garde mobile a dû faire successivement le siège de plusieurs maisons, qu'elle a nettoyées d'insurgés, non sans de grandes pertes.

On a vu des hauteurs de Montmartre la fusillade s'engager au faubourg du Temple, remonter successivement vers les barrières, ce qui fait présumer que la force publique gagnait du terrain sur ce point.

Dix heures et demie. — La garde nationale du Havre, au nombre de sept à huit cents hommes, vient d'arriver et d'être passée en revue devant l'Assemblée nationale.

La garde nationale de Compiègne est arrivée hier; elle faisait le service de sûreté avec les cuirassiers de la ligne, à l'Assemblée.

Onze heures. — Le commissaire de la République à La Guillotière (Lyon) vient d'arriver à Paris. Il a quitté avant-hier soir, la ville, qui était entièrement tranquille.

Un représentant raconte qu'il est entré hier en pourparlers avec les insurgés de La Chapelle. Les conditions posées par les chefs étaient celles-ci:

La dissolution de l'Assemblée nationale.

La dissolution de la garde nationale de Paris.

M. Cassidière à la tête du gouvernement, avec Lamartine et Ledru-Rollin, (des deux derniers par tolérance.)

Le rétablissement des prisonniers de Valenciennes.

Quatre cents millions au budget pour les classes ouvrières.

Midi. Une presse typographique a été installée aujourd'hui à la chambre des représentants.

Le commandant Daux, chevalier de la Légion d'honneur, et l'un des messagers de l'Assemblée nationale, a eu son fusil coupé en deux par un lingot en fonte, tiré d'une barricade.

Hier et aujourd'hui la plupart des officiers de la garde nationale ont été retenus dans les rangs de la garde nationale pour la défense de l'ordre menacé. De plus les communications sont très-difficiles. On ne passe d'un quartier dans un autre qu'avec un sauf-conduit ou des cartes spéciales.

Aujourd'hui l'aspect de la situation paraît plus rassurant. La rive gauche de la Seine paraît complètement dégagée, toutes les barricades sont détruites. A droite, la résistance continue sur trois points principaux, à la Bastille et dans le faubourg Saint-Antoine, au faubourg du Temple et au clos Saint-Lazare.

On nous rapporte à l'instant que la garde nationale de la Chapelle s'est mêlée aux insurgés. Sur toute cette ligne du boulevard extérieur, les insurgés ont employé les maçons qui sont dans leurs rangs à crener le mur d'enceinte et à élever des barricades formidables. Le général Cavaignac a donné l'ordre de lancer sur ce point une pluie de boulets, de biscavons et de mitaille.

Le procureur général près la cour de Paris vient de décider qu'on ne pourra plus pénétrer sur les murs que les proclamations du gouvernement.

On a arrêté dans la rue Montmartre une prétendue laitière qui avait des boîtes à lait remplies de cartouches.

Il paraît que dans l'attaque d'hier qui a été dirigée contre le Panthéon où les insurgés s'étaient barricadés, le canon a fait d'épouvantables dégâts sur les colonnes et sur une foule d'objets d'art. 300 insurgés avaient battu en retraite dans le collège Henri; la garde mobile les y a suivis, et, après avoir fait sortir les élèves et les professeurs, a impitoyablement passé les insurgés par les armes. C'étaient de justes représailles de la trahison qui avait été exercée à l'égard de la mobile dans l'école de droit.

Ce matin les gardes nationales arrivent des points les plus éloignés. Peronne, le Havre, Rouen, sont venus se joindre aux troupes de Valenciennes, de Compiègne et de La Guillotière. L'appel. Ce concours est très-précieux pour les gardes nationales qui peuvent ainsi prendre de courts moments de repos.

Midi et demi. — Nous entendons le canon dans la direction du cloître Saint-Lazare quoique le vent ne soit pas favorable.

La garde nationale de Pontoise a cruellement souffert. Il faut-il le dire, dans notre opinion les journées des 23, 24 et 25 juin compteront plus de victimes que les révolutions de 1830 et de février 1848 réunies.

Plusieurs petits journaux de Paris n'ont point paru. On n'attend pas, en effet, qu'ils paraissent.

Les insurgés ne font pas ou presque pas de prisonniers. On a vu derrière les barricades des têtes élevées au bout des baïonnettes, des lances ou des piques. Leur drapeau est surmonté d'un bonnet rouge. Leur but a été, sur beaucoup de points, le pillage et l'incendie; ils ont mis le feu à la mairie du 8<sup>e</sup> arrondissement et à beaucoup d'hôtels de la place Royale.

2 heures. Le clos Saint-Lazare est complètement dégagé, les insurgés sont poursuivis sur les hauteurs de Montmartre, où ils veulent se retrancher, l'artillerie et la cavalerie partent à l'instant dans cette direction.

De tous côtés on rend les honneurs aux morts que l'on porte provisoirement dans un terrain du faubourg Montmartre. La ville est dans le deuil, tous les citoyens sont obligés de sortir et de prendre les armes en vertu d'ordres émanant du général Cavaignac; on désarme ceux qui jusque à ce jour n'ont pas monté la garde, et leurs maisons sont fermées et surveillées.

Trois maisons signalées comme donnant des signaux, sont visitées, on vient de trouver des fusils et de la poudre, quatre hommes sont arrêtés, quinze ou vingt échappent par les toits et sont favorisés dans leur fuite par des voisins.

Deux heures et demie. — Plusieurs représentants du peuple parcouraient les boulevards; partout ils sont accueillis par les cris de: Vive l'Assemblée nationale! Sur le boulevard Montmartre on a arrêté un homme se disant représentant du peuple; il a été conduit à la mairie du 2<sup>e</sup> arrondissement.

Trois heures. — Un représentant du peuple accompagné d'un aide de camp, annonce que 200 insurgés viennent d'être faits prisonniers.

Quatre cents ouvriers de Rouen viennent d'arriver pour secourir les insurgés de Paris. Les canons et les caissons, au galop des chevaux, passent incessamment sur les boulevards. La canonnade et la fusillade étaient engagés sur trois points différents: 1<sup>o</sup> Aux barrières, Rochechouart et Poissonnière, contre des barricades presque impénétrables; 2<sup>o</sup> Sur le boulevard Beaumarchais, le faubourg Saint-Antoine; 3<sup>o</sup> Sur les hauteurs du Jardin des Plantes.

L'artillerie de Valenciennes est venue hier délivrer la garde mobile de Neuilly au faubourg Saint-Antoine.

Ce matin les sapeurs-pompiers ont été mis en réquisition pour démolir les passages au faubourg Poissonnière. A la barrière Poissonnière, une petite maison a été incendiée ce matin.

De nombreux prisonniers sont amenés à chaque instant aux Tuileries.

— Le général Cavaignac vient de publier les deux proclamations suivantes:

Le chef du pouvoir exécutif, à la garde mobile.

Citoyens de la garde mobile, Vous êtes de dignes et braves enfants de la République, nous ne vous considérons pas comme soldats. Aujourd'hui nous vous connaissons. Courage, vous venez de conquérir par votre valeur et votre dévouement, votre place à côté de cette glorieuse armée de la patrie.

Signé: GÉNÉRAL CAVAIGNAC.

Le chef du pouvoir exécutif à ses concitoyens. Celui qui séjourne sur la voie publique, hors de ses rangs manque à son devoir. En présence du danger de la patrie, il importe que tout garde national se réunisse aux hommes dévoués qui donnent un si noble exemple.

— On assure que des barricades viennent de se relever dans le quartier des Bourdonnais, et que des coups de fusil ont été tirés de quelques fenêtres du quai de la Mégisserie.

— Nous apprenons à l'instant que le colonel de 48<sup>e</sup> de ligne vient d'être tué sur le quai de la Mégisserie par les insurgés. On ne peut être responsable des abords de l'Hôtel-de-Ville, où ils avaient essayé une nouvelle tentative.

— M. le général Dainesse, commandant de la garde mobile, est dans un état désespéré.

— Dans les environs du Panthéon, on a jeté un grand nombre de fusils dans les puits et les fosses d'aisance.

— Des cartouches ont été saisies rue Saint-Nicolas dans plusieurs pots de lait introduits du dehors. On en a également saisi dans des paniers de fraise et de légumes.

Deux cents fusils ont été saisis rue Saint-Honoré, en face du passage de l'Orme.

— Voici les détails que nous avons reçus de Paris sur la journée du 25 juin:

Paris, dimanche 25 juin, sept heures du soir.

Dans la situation où se trouve Paris, n'attendez pas de moi une correspondance présentant un peu d'ensemble. Je vous trace quelques lignes à la hâte, pour vous dire en gros, l'aspect général de la situation. Quant à des détails, je n'y suffirai pas; vous les recevrez par les journaux et les correspondances générales.

La lutte ne s'est pas terminée, comme on l'espérait. Elle a continué aujourd'hui avec un acharnement dont on ne peut se faire une idée. C'est surtout cette après-midi, vers trois heures, que le feu a repris avec une vivacité extrême, principalement sur trois points dont les insurgés étaient totalement maîtres: le clos Saint-Lazare, la Chapelle et le boulevard Beaumarchais. Vous dire la force des barricades élevées principalement au clos de Montmartre, de la Chapelle, du clos Saint-Lazare, est impossible. Il y a là un carré qui présente l'aspect d'une véritable forteresse.

A six heures cependant les deux grandes barricades formées à la barrière Rochechouart ont été enlevées par la troupe et la garde nationale. Le clos Saint-Lazare a également été pris; on se trouve à peu près maître de Montmartre. Mais au moment où je vous écris, la lutte continue plus vive que jamais peut-être sur plusieurs points. De canonnade résout-elle continuellement, du côté des boulevards du Temple, Beaumarchais et du faubourg Saint-Antoine.

Il était temps que le clos Saint-Lazare fût forcé et Montmartre dégagé. Depuis le commencement de la lutte, ce point important était totalement dépourvu de troupes, et les ouvriers, maîtres de toute la commune, menaçaient de mettre le feu partout, s'ils étaient forcés de se retirer.

Je les ai vus moi-même transporter de grands baquets d'éther, de benzine et autres essences, ainsi que de énormes paquets d'étoupes, afin d'être prêts à mettre à exécution leur terrible projet. La vivacité de l'attaque qui les a délogés, il y a environ une heure, ne le leur a pas permis. Ils ont cependant fait une tentative. Une maison a été arrosée d'essence à l'aide d'une pompe à incendie, mais l'essai n'a pas réussi, soit que les insurgés n'aient pu le temps d'y mettre le feu, ou qu'il se soit éteint, l'essence ayant glissé sur le pavé le long des murailles.

Pendant les deux jours où ils sont restés maîtres de Montmartre, les ouvriers se sont livrés aux plus terribles menaces. Des visites domiciliaires ont été faites à diverses reprises dans toutes les maisons sans exception, non seulement pour y chercher des armes, mais encore pour forcer les habitants à venir grossir les rangs des insurgés. Il y a des maisons qui ont été visitées ainsi jusqu'à trois fois dans la même journée. En outre, les ouvriers avaient affiché ce matin, dans la commune, une proclamation pour appeler les habitants aux armes. Je n'ai pas besoin de vous dire en faveur de qui? Nous serons armés on nous les hacherons, disaient-ils aux habitants, en parlant des troupes ou de la garde nationale, mais nous ne céderons pas, et priez Dieu que nous l'emportions, car si nous sommes vaincus, nous brûlerons tout ce qui nous environne, et les traces de vous disparaîtront.

Je ne puis encore dire que les ouvriers tiennent encore certaines positions à Montmartre. Rien ne peut vous dépendre la terreur sous laquelle vivaient tous les habitants depuis deux jours. A toutes les minutes ils s'attendaient au pillage et à la destruction.

La garde nationale avait tenté de se réunir, mais à peine une quarantaine de gardes étaient-ils réunis qu'ils ont été désarmés. La pour a été réprimée. Les autres chez eux, et les ouvriers, comme je vous l'ai dit, ont été prendre les armes à domicile. Un officier qui s'était hasardé seul en une forme dans la rue, a été entouré par 200 individus, et forcé de se mettre à leur tête, sous peine d'être fusillé, séance tenante.

Néanmoins les gardes nationaux les plus résolus, au nombre de cinquante environ, s'étaient renfermés dans la mairie avec les tambours en poste. Ils ne leur a pas été enlevé.

Dans Paris, je vous ai dit en commençant qu'il y a des points principaux où les insurgés sont encore retranchés et où la lutte se poursuit avec une vivacité nouvelle. Paris est en danger. Jamais insurrection n'aura été plus sanglante. Indépendamment des boulevards Beaumarchais et du Temple, ainsi que du faubourg Saint-Antoine, des collisions éclatent de temps à autre dans des quartiers que l'on croyait pacifiés. C'est ainsi que vers quatre heures on a vu à l'entrée de la rue de Saint-Sulpice, la tête de la rue de Clugny, se lever une barricade qui a été complètement démolie.

Le journal de Presse a été saisi aujourd'hui à la poste par ordre du général Cavaignac. On ne peut se dissimuler que au milieu des graves et épineuses circonstances où nous nous trouvons, la violence de l'opposition faite par ce journal au gouvernement, est au moins inopportune, pour nous servir d'un terme plus sévère.

(Autre correspondance.)

Dimanche, onze heures du soir.

Je vous ai écrit tantôt, à sept heures. J'apprends que les dépêches n'ont pu arriver à temps à la station de La Chapelle pour être emportées par le convoi parti à huit heures, et qu'elles ont été portées par un autre convoi à une demi-heure.

J'en profite pour vous envoyer encore quelques lignes et vous donner de meilleures nouvelles. La lutte a continué depuis sept heures jusqu'à présent, avec des chances heureuses pour la cause de l'ordre. Les insurrections refoulées de plus en plus, ne tiennent plus en ce moment que dans le clos Saint-Antoine. Espérons donc que demain cette horrible lutte sera enfin terminée.

L'abondance des matières nous force de remettre à demain un récit succinct de la séance du 24 de l'Assemblée nationale qui s'est déclarée en permanence. Nous donnons aujourd'hui, comme le fait le plus récent, un aperçu de la séance du 25.

Assemblée nationale. — Séance du 25 juin.

Huit heures du matin.

M. le président. Citoyens représentants, les communications sont de la nature la plus satisfaisante. La nuit a été calme. Les insurgés de la Seine ont été complètement délogés. Les patrouilles parcourent avec la plus grande facilité les quartiers des faubourgs Saint-Jacques, Saint-Marceau.

De plus, nous avons reçu une députation des citoyens du faubourg Saint-Marceau, qui nous ont demandé que leur députation soit organisée.

Le général Cavaignac a pris un arrêté qui a été voté à l'unanimité par les membres de l'Assemblée à prendre les renseignements sur les insurgés dans l'arrondissement. Voici cet arrêté:

« Les citoyens Vaublanc, Bissac, Deshayes, et autres, ont été nommés directeurs de la municipalité du 2<sup>e</sup> arrondissement, sous la présidence de M. Quant à l'organisation de la garde nationale dans l'arrondissement de Paris, le général Cavaignac s'en occupe activement.

Quant à la rive droite, le général Duviol n'est plus rassuré, grâce à l'Hôtel-de-Ville, et tout fait espérer que dans une heure peu après la trace d'insurrection aura disparu sur ce point.



des princes, et c'est en vertu de ce droit que je revendique pour les princes la nomination du pouvoir central sans le concours de l'Assemblée nationale. L'orateur dit ensuite qu'il est point pour la souveraineté et l'indépendance du peuple, telles qu'elles ont été définies par la gauche. Il engage au contraire (rires) M. Blum à ne pas trop compter sur cette omnipotence du peuple, car un beau matin il pourrait s'apercevoir que de terrain sur lequel il croyait pouvoir dominer tout d'un coup il n'y a plus qu'un glorieux tombeau sous lequel il compte le flot de la révolution (paroles prononcées par M. Blum lors de la discussion de la proposition (Barcaus). Nous aimons les princes, nous aimons l'Assemblée nationale, nous aimons le président menacé de faire évacuer les tribunes, nous les aimons parce qu'ils ont rendu la Prusse grande et puissante, parce que Frédéric-le-Grand a assigné à la Prusse un rang qu'elle n'avait jamais eu auparavant. Nous aimons la monarchie parce qu'elle est à une hauteur où elle ne peut atteindre la basse ambition; mais nous ne l'aimons pas seulement comme un mannequin destiné à donner des successeurs au trône et à nommer des ministres. L'orateur pense que l'Assemblée ne peut pas élire un directeur, mais qu'il n'est pas non plus de sa dignité de choisir un tel homme. Il ne comprend pas comment un chef républicain à la tête du directoire pourrait s'accorder avec la monarchie dans les différents états. Il serait sans doute exploité par les agitateurs pour faire prévaloir leur principe; car M. Schaffrath l'a dit: il ne faut pas de commencer l'affaire par le bon bout. Que la diète a été le représentant d'institutions républicaines, c'est là une découverte toute nouvelle que l'on doit à M. Jordan. Quant à lui, il est convaincu que si le chef républicain parvenu à établir sa suprématie, une grande partie de l'Allemagne ne paierait pas un thaler d'impôt pour le pouvoir exécutif. Abandonnant la question des 80,000 ouvriers à Paris et l'assertion de M. Blum que les ententes étaient encore beaucoup moins que le trône qui a été renversé, il dit que c'est la première fois qu'une institution qui profite à la sécurité et à la tranquillité du pays n'a pas été du moins d'après l'opinion des Français (à gauche) Vous avez changé d'opinion, est évaluée d'après ses dépenses (à gauche: A la question!) Je suis parfaitement dans la question, poursuit l'orateur, je parle de la république (Rires.) Si l'on recommande la république à l'Allemagne et que l'on cite l'exemple de l'Amérique du Nord, on oublie que l'Amérique du Nord a pour elle deux avantages négatifs et un avantage positif. Les deux avantages négatifs, c'est que premièrement elle est seule sur l'autre hémisphère et sans ennemis, tandis que l'Allemagne est entourée d'ennemis; secondement, que l'Amérique du Nord n'a pas de prolétaires; quant à l'avantage positif, c'est que les Américains du Nord ont apporté de l'Angleterre dans ce pays un esprit d'ordre et de légalité, dont ils ont hérité depuis plusieurs siècles, tandis qu'en Allemagne cet esprit, ainsi que l'ont prouvé les récentes attaques contre la propriété, est bien loin de s'y trouver dans la mesure désirée. Il est vrai que l'Angleterre a aussi ses Irlandais, l'Amérique du Nord ses esclaves et ses Indiens, la Suisse ses Helvètes. On a parlé du pied d'une danseuse qui a ébranlé un empire. La France aussi a eu de grands personnages qui ont eu des relations avec des comédiennes. Quant aux dispositions qu'attribue à la réserve de l'illustre honorable M. Simon, je me bornerai à faire observer, dit l'orateur, que les barricades de Trèves ne pourraient pas servir de modèles pour la Prusse, mais qu'elles n'ont fait que provoquer des rires indignés. Aucune Anglais, ni aucun Français ne mettrait ainsi à nu les plaies de sa patrie, et surtout se serait bien gardé de parler d'un relâchement de la discipline dans un moment où nous sommes peut-être à la veille d'une guerre européenne. (Vifs applaudissements et rires.) Pour ce qui est de M. Jordan, il me semble que cet orateur est imaginé qu'il était dans un théâtre et non à l'église de St-Paul. (A gauche: A l'ordre! M. Jordan, à l'orateur: Dites ce que vous voulez, nous ne sommes pas si susceptibles.) M. le président rappelle à l'ordre M. de Vincke. Ce dernier dit qu'il accepte le rappel à l'ordre. Il se propose pour un directeur (adhésion à gauche), persuadé que la Prusse sacrifierait son intérêt particulier au profit de l'unité allemande. Il ne croit pas, dit-il, au projet de M. Braun, que le moment soit opportun de constituer le pouvoir central provisoire à la Prusse, et il est convaincu que son gouvernement ne s'opposera pas à ce qu'un autre prince, un archiduc d'Autriche, soit nommé directeur provisoire. Il existe un prince autrichien, dit-il, qui est connu de toutes les sympathies de toute l'Allemagne par les paroles patriotiques qu'il a prononcées il y a quelques années: «Plus d'Autriche, plus de Prusse, mais une Allemagne unie.» Il termine en exhortant l'Assemblée à fonder son œuvre sur le rocher du droit, contre lequel les portes de l'enfer ne pourront rien, sinon le flot de la révolution passera sur ces rochers et la sera complètement disparaitre. M. Claussen pense que l'Assemblée nationale a non seulement le droit, mais aussi le pouvoir de nommer le directoire. Si nous sommes unis, dit l'orateur, nous pourrions nous appuyer sur tout le peuple allemand. Qui veut résister à 45 millions d'hommes? Aucun pouvoir de la terre n'est plus grand que le nôtre, si nous savons en user avec modération et avec prudence. Toutefois, l'orateur voulant tenir compte de la disposition des peuples et des cabinets, propose de s'en remettre aux gouvernements pour désigner le directoire à élire. M. de Vincke dit qu'il aimait les princes; quant à moi, poursuit M. Claussen, je n'aime pas mon prince (rires), je ne puis dire que du bien du gouvernement républicain actuel du duché de Schleswig-Holstein; il a prouvé que les particuliers savent aussi bien gouverner que les princes. L'orateur vote pour l'amendement de M. Schoder. M. d'Auerswald: Les classes moyennes et inférieures regardent la liberté comme un élève; mais le pouvoir exécutif imposera des charges et des sacrifices qui attendront surtout les classes moyennes; aussi est-il de toute nécessité que ce pouvoir central acquière leur confiance. Les classes moyennes n'ont pas de sympathies pour le gouvernement d'un seul; elles ne veulent que le pouvoir exécutif soit promptement formé; dans trois jours nous aurons à soutenir une lutte sanglante. Nous pourrions avoir un directoire provisoire dans le plus bref délai, attendu que les gouvernements s'opposent plus facilement à cet état que sur la nomination d'un seul directeur. L'orateur propose une grande commission pour le prince autrichien dont on a parlé, mais il craint qu'il serait préférable de laisser l'arbitrage Jean dans la même position qu'il occupe et qu'il peut faire aussi beaucoup de bien.

21<sup>e</sup> séance de l'Assemblée nationale constituante. Le premier orateur qui ait pris aujourd'hui la parole sur la question du pouvoir central, M. de Lassaulx, s'est déclaré en faveur de la nomination d'un seul prince allemand pour être investi du pouvoir central provisoire et du droit de veto; ce choix serait fait par les princes allemands. Les autres États pourraient se faire représenter, auprès de lui. La république, a ajouté l'orateur, est un beau rêve; lui aussi, comme tant d'autres jeunes gens, il a fait dans sa jeunesse ce rêve; mais il ne conserve le souvenir que comme celui d'un premier amour; la grande majorité de la nation allemande est décidément opposée à la république; si on veut l'introduire en Allemagne, elle y entrainera une dissolution générale de l'état social. La souveraineté de l'Assemblée nationale a ses limites dans la nature même de son existence; elle est souveraine en ce qui regarde l'établissement de la constitution, mais elle ne l'est pas pour intervenir dans les affaires gouvernementales, à moins d'un extrême danger qui ne connaît pas de loi. L'orateur termine par se prononcer contre un pouvoir central sorti du sein de l'Assemblée et défend chaleureusement l'idée d'un empereur et d'un empire; mais pour laquelle Blum, Stein, Gneisenau et Görres avaient sacrifié leur vie. M. de Decker adresse au rapport de la commission le reproche de ne pas comprendre l'esprit de siècle et les besoins politiques de l'époque actuelle. Quant à lui, il veut un gouvernement provisoire qui sera choisi, si possible, par un comité, dans le sein de l'Assemblée nationale, ainsi que le veut la constitution de la diète, qui n'est point aimée du peuple. Les actes récents de la commission ont eu pour effet de faire passer le peuple d'un agonisant à un mourant. Après avoir vu les actes des précédents actes de la diète, l'orateur insiste de nouveau sur l'importance de la question. Il dit qu'il ne regardera point comme un malheur de voir le gouvernement suprême de l'Allemagne incliner vers une forme républicaine, mais qu'il ne peut pas, par des millions d'Alle-

mands (Broyant adhésion dans les tribunes, réprochée par le président qui déplore le pouvoir onipotent de pareilles interruptions.) Le flot, absurde, se laisse passer, dans sa course; si vous entreprenez de lui opposer des digues, il dévastera les champs, tandis qu'en lui laissant son libre cours, il y répandra la fertilité et l'abondance. An reste, le peuple sait que ce ne sont pas les princes seuls qui existent par la grâce de Dieu, mais que chaque individu existe par la grâce divine. Finalement, il se déclare contre le concours des princes à la formation du pouvoir central, et se prononce en faveur d'un pouvoir fort, car la patrie est en danger. (L'fin à demain.)

FRANFORT, 24 JUIN. — L'Assemblée nationale, dans sa séance d'aujourd'hui, a continué la discussion sur le pouvoir central provisoire. M. Renti de Gager (président) a pris la parole après les autres orateurs, et s'est prononcé dans un discours succinct et lucide pour l'élection du pouvoir central par l'Assemblée elle-même. Si l'Assemblée se prononce pour une seule personne, a dit l'orateur, il est nécessaire qu'elle choisisse une personne des plus haut placées. M. le président veut que dans tous les cas le chef du pouvoir central soit irresponsable et entouré de ministres responsables.

M. Dahlmann, rapporteur de la commission, est monté ensuite à la tribune. Il a annoncé que la commission s'était décidée à apporter au projet primitif quelques changements, dont le principal était que les gouvernements proposeraient à l'Assemblée nationale un vicair de l'empire d'Allemagne, dont l'élection serait confiée à l'Assemblée nationale sans discussion préalable.

FRANFORT, 25 JUIN. — L'Assemblée nationale a continué dans sa séance d'hier la discussion sur le pouvoir central. Nous avons déjà fait mention du changement principal que la commission a apporté à son projet primitif. L'Assemblée, après une courte discussion sur l'adoption de cette proposition du rapporteur, a résolu de l'adopter, conjointement avec les modifications que les auteurs des autres motions pourraient apporter à ces dernières, dans un programme qui sera imprimé et distribué et sur lequel le vote aura lieu dans la prochaine séance. Nous reproduisons demain les débats de cette discussion; nous nous bornons à ajouter aujourd'hui que M. Raveaux, voyant dans les paroles de plusieurs orateurs sur l'avenir de la république française des allusions qu'il croyait déplacées, eu égard à la conduite bienveillante et amicale de l'Assemblée nationale de cette république vis-à-vis l'Assemblée constituante germanique et l'Allemagne. L'orateur a proposé de voter des remerciements à l'Assemblée nationale de la république française, sur quoi toute l'Assemblée s'est levée en signe d'assentiment.

Immédiatement après la séance dans laquelle les paroles de M. Raveaux ont provoqué de la part du parlement et de l'auditoire admis à l'église Saint-Paul, une si grande démonstration en réponse à la déclaration solennelle, émanée, dès le 24 mai dernier, de l'Assemblée nationale de Paris, en faveur d'une alliance fraternelle entre la France et l'Allemagne, l'envoyé de la république française française, M. Savoye, accompagné du secrétaire de la légation, M. Auguste Julien, s'est rendu chez M. Raveaux, à l'effet de lui adresser, au nom de la nation qu'ils représentent, de chaleureux remerciements pour les généreux sentiments qu'il a exprimés à propos de la France et de sa révolution, et de rendre hommage aux idées élevées, ainsi qu'au talent distingué dont son discours était la brillante manifestation.

**THEATRE-ROYAL-FRANCAIS DE LA HAYE.**  
Jeudi, 29 Juin 1848. (Représentation n° 11.)  
La première représentation de la reprise de:  
**Adolphe et Clara,**  
opéra-comique en un acte, paroles de Musset, musique de Dalayrac.  
M. de...  
**La Citronne**  
vaudeville en un acte, par MM. Melevilla, Antier et de Comberousse.  
Le spectacle commencera par  
**La Marraine,**  
vaudeville en un acte de M. Scribe.  
On commencera à 7 heures.

**ANNONCES.**  
Wm S. TYER, tailleur de S. A. R. le Prince d'Orange et de MM. les officiers du régiment des grenadiers et chasseurs.  
Confectionne tous les uniformes pour les officiers de troupes de terre et de mer, ainsi que les HABILLEMENTS DE VILLE dans le dernier goût, LES LIVREES ET LES EQUIPEMENTS POUR LES INDES ORIENTALES ET OCCIDENTALES, au prix le plus réduit possible et en excellente qualité.  
(162) Place royale, n° 4, à La Haye.

**ON OFFRE**  
à céder de suite, et à des conditions très raisonnables, un ÉTABLISSEMENT, situé dans un quartier des plus fréquentés de la ville, et des mieux achalandés, consistant en un CAFE, LOGEMENT, RESTAURANT, etc.  
S'adresser pour plus amples informations au bureau du Journal de La Haye, par billets cachetés et franc de port, sous l'initiale A. (163)

**FONDS PUBLICS, CHANGES ET BULLETINS DE BOURSE.**  
AMSTERDAM, 26 JUIN. — Les événements, surmarchés de Paris ne sont point restés sans influence sur notre bourse, mais n'ont point exercé un effet bien fâcheux sur les cours. — Après une tendance à la baisse, au commencement des affaires, la cote des fonds hollandais reste à peu près comme hier. — Les transactions dans les Intégrales ont été très animées. Les Russes et les Autrichiens offerts. — Tous les fonds de l'Amérique méridionale ont fléchi Escompte 4%.  
LONDRES, 24 JUIN. Les Consol. ont baissé de 1/2% sur les nouvelles apportées de Paris. Les fonds étrangers se sont plus ou moins ressentis de cette défaveur, quoique les transactions fussent fort restreintes.  
ANVERS, 26 JUIN. — Bourse ferme pour les fonds belges: le 2 1/2 p. c. a été traité à 32, 32 1/8, 1/4, 3/8, 1/2, et reste 32 3/8 A.; de 5 p. c. 64 3/4 A. et 65 P.; de 4 1/2 p. c. 59 1/2 p. c. A.  
Fonds espagnols sans affaires. 2 3/4 heures: fonds Belges 2 1/2 % 32; 3/4 fait et reste A.  
BRUXELLES, 24 JUIN. — Le mouvement de notre bourse a été cette semaine sous l'influence des événements constitutionnels, auxquels appartient le changement de Paris. La nouvelle de la retraite du ministère est venue nous surprendre; rien ne l'a fait pressentir, aucun bruit ne l'annonçait. Il est donc venu naturel que la première impression que cette nouvelle produisit a dû être vive, et que les cours des fonds publics ont dû s'en ressentir beaucoup. Bien que nous quittions encore aujourd'hui la bourse sans connaître officiellement la composition du nouveau cabinet, la conviction que l'on peut compter sur l'énergie des hommes qui formeront le gouvernement, a rassuré complètement les esprits et agi favorablement sur les cours des fonds. On pense que les transactions sont toujours fort restreintes, car personne ne pense encore à spéculer et il s'attend à une bien grande animation, pour qu'elles prennent de nouveau quelque développement.  
Hier et avant-hier nous avons eu une négociation complète dans les affaires; on ne s'entretenait que de la composition du nouveau ministère. A chaque

moment circulait une nouvelle liste sans qu'il fut question le moins du monde de transactions commerciales. Aujourd'hui cependant, on paraît être revenu à d'autres idées; on reconnaît qu'un changement ministériel n'a pas en ce moment l'importance qu'il aurait à l'avenir. Toutefois, l'événement du nouveau ministère aura une influence décisive sur la bourse; et nous croyons pouvoir compter sur de grands changements dans les cours des effets publics; changements qui amèneront probablement une plus grande animation dans les affaires.

Les affaires en général étaient faibles et les cours généralement plus bas que la semaine dernière. Bien que ces mêmes motifs existaient quant à ce qui concerne les actions de chemins de fer, elles n'ont pas eu l'effet que l'on craignait. C'est ainsi que les actions de la route de Berlin à Stettin ont remonté, parce que des maisons de Stettin font vendre depuis huit jours consécutifs leurs actions, et parce qu'on ne sait rien de positif des moyens à l'aide desquels l'administration se procurer des fonds pour payer les dividendes.

On est prévu disposé à douter du paiement des coupons au 1<sup>er</sup> juillet et à croire mieux avisés ceux qui vendent aujourd'hui leurs coupons. Il était question d'ajourner le terme du paiement du dividende au mois de septembre et de payer seulement au 1<sup>er</sup> juillet les intérêts échus. Ces actions qui étaient hier à 79 3/4 sont restées aujourd'hui à 77 P. après avoir fait 77 1/2 à 1/4 A. Les actions du chemin de fer de Berlin à Anhalt Lit. A. sont tombées de 73 d. 75 1/2, parce que l'époque approche de plus en plus où les actions litt. B. auront leur part du produit net, et par conséquent il n'y aura plus de différence entre les deux sortes d'actions. Tandis que les actions litt. A. sont descendues à 75 1/2, les litt. B. se sont maintenues à 72 1/2, et la différence qui, il y a peu de temps, était encore de 8 pour cent, n'est plus que de 3%. Les actions des chemins de fer de la Haute-Silésie litt. A. et B. ont suivi le mouvement général de la bourse et baissé de 72 1/4 à 70 1/2. Elles étaient cependant aujourd'hui à 71 1/2. Les actions du chemin de fer de Cologne à Minden ont baissé de 66 à 64 3/4 sans affaires, et elles étaient aujourd'hui à 65. Les actions de Potsdam à Magdebourg ne trouvaient pas de placement pour de fortes parties, mais en petites parties, on les payait de 42 à 40. Les actions de Berlin à Hambourg ont montré beaucoup de fermeté et restent à 56 1/2. Celles de Halle à Thuringe à 46 P. sans transactions; celles de Stettin à Berlin à 26 P. sans affaires; Stargard à Posen se sont même améliorées, parce que la jonction de ce chemin de fer à celle de l'est est maintenant assurée, et que sa situation se présente sous un aspect favorable; dans celles de la route du Nord Frédéric-Guillaume, il y a eu des transactions aux cours flottants de 32 1/2 à 31 1/4, pour rester aujourd'hui 32 3/8 A.

Les obligations d'Etat prussien qui ne trouvaient pas de placement hier à 66 1/2, sont restées aujourd'hui 67 3/4 A. et trouvaient beaucoup de preneurs. D'autres appoints, même de 100 th. manquent, et font bien 2% au dessus du cours. Les actions de banque ont baissé de 72 à 69 1/2 pour fermer aujourd'hui à 70 A.

Les affaires étaient assez insignifiantes en fonds étrangers; mais les fonds russes et polonais ont haussé, parce que l'on croit maintenant combien peu sont fondés les bruits répandus de différents côtés et par certains parties sur les mouvements de l'armée russe. Nous conseillons au public de fixer son attention sur le mouvement des fonds russes à notre bourse et il jugera facilement combien ces craintes sont chimériques.

**BOURSE D'AMSTERDAM DU 26 JUIN.**

Dette act. 2 1/2 % 41 1/2	Dito dit. 3 1/2 % 45	Dito dit. 4 1/2 % 63	Emp. des L. O. A. 61 1/2	S. d'Am. 3 1/2 % 61	Soc. de C. 4 1/2 % 122	Lac de Harl. 5 1/2 % 43	C. de S. du R. 4 1/2 % 92	Ch. de fer de R. 5 1/2 % 91	Belgique 4 1/2 % 79	D. Rothsch. 2 1/2 % 68	Esp. Ard. 3 1/2 % 68	Dits de 5101. 5 1/2 % 68	Dito Piéc. c. 5 1/2 % 60, 51	Certific. dit. 6 1/2 % 50, 51	Pologne Cert. A. Lots Pol. fl. 300	Dito dit. fl. 500 100	Amér. Phil. B. 6 1/2 %	Dito Act. de B. 5 1/2 %	Autr. Act. de 5 1/2 % 53	Dito dit. 2 1/2 % 28	Dito dit. 4 1/2 % 67	Dito 1843 5 1/2 % 13	N. Mexic. 3 1/2 % 15	Paru dit. 3 1/2 % 11	Grèce dit. 2 1/2 % 2	Venèz dit. 2 1/2 % 51
---------------------------	----------------------	----------------------	--------------------------	---------------------	------------------------	-------------------------	---------------------------	-----------------------------	---------------------	------------------------	----------------------	--------------------------	------------------------------	-------------------------------	------------------------------------	-----------------------	------------------------	-------------------------	--------------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------

**BOURSE DE ROTTERDAM DU 26 JUIN.**

Dette act. 2 1/2 % 41 1/2	Bse. — Ard. int. L. 510 8 0/0 16 1/2	Hope 9 1/2	Esp. — Ard. de L. 170. 5 1/2 % 8 1/2	AUTRICHE. — Certi. Mét. 2 1/2 % 28 1/2
---------------------------	--------------------------------------	------------	--------------------------------------	--

**BOURSE DE LONDRES DU 24 JUIN.**

Cons. Compt. 183 1/2	Pénnyens 30, 33	Dito différée 2 1/2 % 34	5 p. c. port. 16, 17	Dito passive 15 1/2 % 15	Mexique 67, 91	Belges 58, 62	4 p. c. de 1834. 65, 68	Russie 67, 91	Colombie 65, 70	Danois 65, 70	Hollande 5 p. c. 63, 64	Breilliens 22 1/2 % 22 1/2	Dito 3 p. c. 42, 43	Dito 3 p. c. 22 1/2 % 22 1/2
----------------------	-----------------	--------------------------	----------------------	--------------------------	----------------	---------------	-------------------------	---------------	-----------------	---------------	-------------------------	----------------------------	---------------------	------------------------------

**BOURSE D'ANVERS DU 26 JUIN.**

BELG. C. de la Bq. B. 2 1/2 %	Cert. de la soc. & R. 2 1/2 %	Emprunt 3 1/2 %	Dito 4 1/2 %	Dito 4 1/2 %	Dito de 1840. 5 1/2 %	Dito 1842. 5 1/2 %	HOLL. D'act. 2 1/2 %	AUTR. Mét. 5 1/2 %	Dito 2 1/2 %	L. / 2500. 1839	Dito de 3000	Dito de 5000	P. d'act. de 5000	Dito de 1840. 5 1/2 %	Dito de 1842. 5 1/2 %	Dito de 1845	Dette diff. 1834	Dito pass. 1834	Russ. Emp. 6 1/2 %	Am. H. C. 5 1/2 %	Dito de nouv. 5 1/2 %	Prusse. Dito 1. à Berl. 1832	NAP. Cert. Rel. 5 1/2 %	ETAT ROMAIN. 5 1/2 %
-------------------------------	-------------------------------	-----------------	--------------	--------------	-----------------------	--------------------	----------------------	--------------------	--------------	-----------------	--------------	--------------	-------------------	-----------------------	-----------------------	--------------	------------------	-----------------	--------------------	-------------------	-----------------------	------------------------------	-------------------------	----------------------

**BOURSE DE VIENNE DU 26 JUIN.**

Métalliques 5 67 1/2	Emprunt 1834. 110	Act. de la Banq. 100	Dito 4 1/2 % 64	1839 68	Lots de 500 fl. 100	Dito 3 1/2 % 39	Ch. de fer Milan. 61 1/2	Dito de 250 »	Dito de 250 »
----------------------	-------------------	----------------------	-----------------	---------	---------------------	-----------------	--------------------------	---------------	---------------

**CHANGES D'AMSTERDAM DU 26 JUIN.**

Paris court. 56 1/2	A Naples 2/m. 71	A Londres court. 211 A	2/m. 55 1/2	A Vienne 6/S. 80	P 2/m. 200	A Erancfort 6/S. 98 1/2	A Hamb. court. 150 1/2	Lisbonne 3/m. 40	A S. Pétersb. 2/m. 168 1/2	A 2/m. 44 1/2	A
---------------------	------------------	------------------------	-------------	------------------	------------	-------------------------	------------------------	------------------	----------------------------	---------------	---

**CHANGES D'ANVERS DU 26 JUIN.**

Amsterdam c. 1/2 av. 2/m. 25.55	P Francfort c. 211 A	Rotterdam c. 1/2 av. A 2/m. 185 1/2	A Escompte 5 % A	2/m. Pair P 2/m. 185 1/2	A
---------------------------------	----------------------	-------------------------------------	------------------	--------------------------	---

**CHANGES DE VIENNE DU 26 JUIN.**

Amsterdam 161	Francfort 117 1/2	Londres 12 1/2	Augbourg 117	Hambourg 173	Paris 157 1/2
---------------	-------------------	----------------	--------------	--------------	---------------

**PAR TELEGRAPHE.**  
**Bourse d'Amsterdam.**  
CE JOUR D'HUI 27 JUIN 1848  
Cours de clôture à 5 heures et 1/2.  
PAYS-BAS. — Dette active. 60 1/2  
Dito dit. 48 3/8  
Dito dit. 68 7/8  
ESPAGNE. — Ardoins de L. 510 1/2  
Dito intérieur L. 510 1/2  
RUSSIE. — Emprunt Hope 1 1/2 % 116 1/2  
AUTRICHE. — Obligat. Métalliques 2 1/2 % 28 3/4  
LA HAYE, chez C. Van der Meer, Spui, N° 75